

# 1908-1910: crise à la CGT

**Au cours de l'année 1909, la CGT traverse une grave crise de direction, qui affecte le groupe dirigeant et repose sur un débat d'orientation syndicale. Pourquoi donc la CGT entre-t-elle en crise ? Les causes en sont externes et internes. La dynamique d'action impulsée par les syndicalistes révolutionnaires s'est notamment manifestée dans la mobilisation prolongée de l'année 1906 autour des huit heures mais n'a guère débouché sur des résultats palpables et la stratégie de grève générale, à l'envie répétée, provoque un scepticisme grandissant. Pour autant, la CGT se renforce et apparaît toujours au pouvoir politique comme un ennemi sérieux qu'il convient de déstabiliser. La crise résulte de l'entremêlement de ces données complexes.**

**D**epuis le congrès de 1902, à Montpellier, la CGT s'est incontestablement affirmée. L'intégration des Bourses du travail en son sein a mis fin à la longue période de concurrence, voire d'hostilité<sup>(1)</sup>. Le développement de la syndicalisation s'est poursuivi et le processus de réorganisation s'est développé. Les fédérations ont globalement crû en nombre – on en compte soixante-trois en septembre 1908 –, bien qu'un certain nombre d'entre elles ait fusionné. Les syndicats adhérant isolément à la CGT sont en voie de disparition.

Sous ces indicateurs à la hausse se dissimulent pourtant bien des difficultés. Dans le contexte d'une démographie stagnante (environ 41 millions d'habitants dans la période), la population active augmente. En 1906, le taux d'activité s'élève à 53 %. Autrement dit, sur cent personnes recensées, plus de la moitié exerce une activité. Seulement 39 % des femmes ont un emploi, contre 68,2 % des hommes, mais l'activité féminine progresse. Le recensement de 1906, qui porte sur quatre-vingt sept départements, établit la population active ayant un emploi à 20 482 000 personnes. Le secteur de l'agriculture, de la pêche et des forêts en emploie à lui seul 8 845 000, soit 43% de cette population.

À cette date, les salariés comptent pour 57 % dans la population active et les travailleurs isolés, indépendants, etc., pèsent pour 21%. Les recenseurs de 1906 dénombrent 8 300 000 patrons pour 11 700 000 salariés, lesquels ne constituent pas un groupe homogène : les ouvriers sont 9 253 000, les employés 1 562 000, les domestiques 946 000. Or, la CGT n'a vocation à syndiquer que des salariés. Le taux de syndicalisation à la Confédération ne s'élève qu'à 3,7%. La CGT ne regroupe qu'environ le tiers des syndiqués recensés en 1908 par le ministère du Travail.

	Nbre de Fédés	Nbre de syndicats	Adhérents	Bourses	Syndicats
1902 juillet	31*	1043	122067	83	1112
1903 janvier		1220			
1904 avril	52	1792	158 000	110	1349
1906 juillet	61	2 435	203 273	135	1 609
1908 sept.	63	2 586	294 398	157	2028
1910	57	3 012	542 370	104**	

\* Dont une fédération départementale.  
 \*\* Unions ou Bourses représentées au congrès.

(1) André Narritsens, *Les Bourses du travail avant la Première Guerre mondiale*, IHS-CGT, 2008, pp. 24-29.

Une forte conflictualité sociale se manifeste dans la période mais, après le pic de 1906, la décrue est significative et les résultats des grèves de l'année 1908 témoignent des difficultés rencontrées.

**GREVES, GRÉVISTES ET RÉSULTATS DES GREVES (1905-1910)**

Année	1905	1906	1907	1908	1909	1910
Grèves	830	1 309	1 275	1 073	1 025	1 502
Réussites	22,2%	21,2%	20,6%	17,2%	21,3%	20,5%
Transactions	43,5%	41,2%	38,4%	30,2%	38,5%	39,8%
Echecs	34,3%	37,6%	41%	52,6%	41,2%	39,7%
Grévistes	177 666	438 466	197 961	99 042	167 492	281 425
Journées chômées*	2 746 684	9 438 594	3 562 220	1 752 025	3 559 880	4 830 041

\* Y compris les jours chômés par les chômeurs involontaires.  
Source : ministère du Travail, Bulletin statistique, 1928, « Statistique des grèves ».

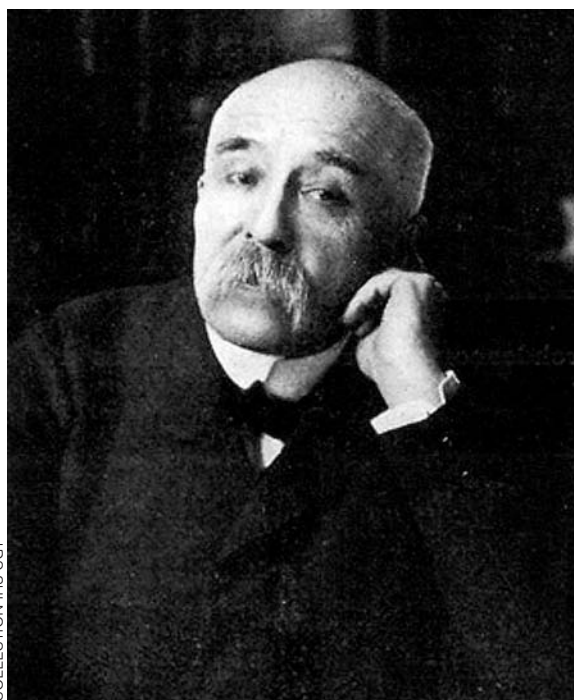
Malgré la croissance de ses effectifs et le renforcement de son réseau de syndicats, la CGT est bien loin de pouvoir prétendre à une représentation du salariat. Certes, les syndicalistes révolutionnaires qui dirigent la CGT apprécient positivement les progrès réalisés et considèrent que leur rythme témoigne d'une dynamique de la conscience et de l'action ouvrières qui augure bien de la réalisation possible de l'objectif de l'abolition du salariat. Telle est, en tout cas, l'orientation affichée.

**Envelopper la classe ouvrière, réprimer la CGT**

Au cours des années 1899-1902, le ministère Waldeck-Rousseau tente, en filiation avec les intentions portées par la loi de 1884 qui donne aux syndicats une existence légale, de faire du syndicat un instrument de paix sociale. Il confie à Alexandre Millerand la tâche d'intégrer la classe ouvrière au reste de la nation. Celui-ci promulgue quelques mesures en faveur des ouvriers, telle la loi du 30 mars 1900 qui réduit à dix heures la durée de la journée de travail dans les ateliers mixtes et, plus généralement, développe une intervention visant à régler les conflits du travail en tenant compte des « *intérêts ouvriers* ». Millerand réorganise aussi le Conseil supérieur du travail pour lequel les syndicats sont invités à désigner des représentants<sup>(2)</sup>. Quelques syndicats acceptent de jouer le jeu.

L'affaire Dreyfus offre d'autre part l'opportunité de bâtir une alliance contre le danger d'extrême droite. Mais le Congrès de Montpellier de la CGT sonne le glas de ces manœuvres et espérances bourgeoises en affirmant une ligne syndicaliste révolutionnaire et en portant à sa tête une équipe composée de Victor Griffuelhes, Emile Pouget, Paul Delesalle, Georges Yvetot et Albert Lévy, qui demeurera jusqu'en 1909 à la tête de la CGT.

L'arrivée au pouvoir, le 13 mars 1906, de Georges Clemenceau marque un changement d'attitude. Il se pose en sauveur de l'ordre bourgeois. En avril, en riposte à la grève des mineurs déclenchée après la catastrophe de Courrières, il déploie 20 000 soldats dans le bassin minier et réprime la grève des postiers (380 d'entre eux sont révoqués)<sup>(3)</sup>. Quelques jours avant le 1<sup>er</sup> mai 1906, il déclare à une délégation de la CGT : « *Vous êtes der-*



Georges Clemenceau.

*rière une barricade, moi, je suis devant. Votre moyen d'action, c'est le désordre. Mon devoir, c'est de faire de l'ordre. Mon rôle est de contrarier vos efforts. Le mieux, pour chacun de nous, est d'en prendre son parti.* » La veille du 1<sup>er</sup> mai, Clemenceau fait arrêter les principaux dirigeants de la CGT, ainsi que Pierre Monatte. Le ton est donné pour une longue période.

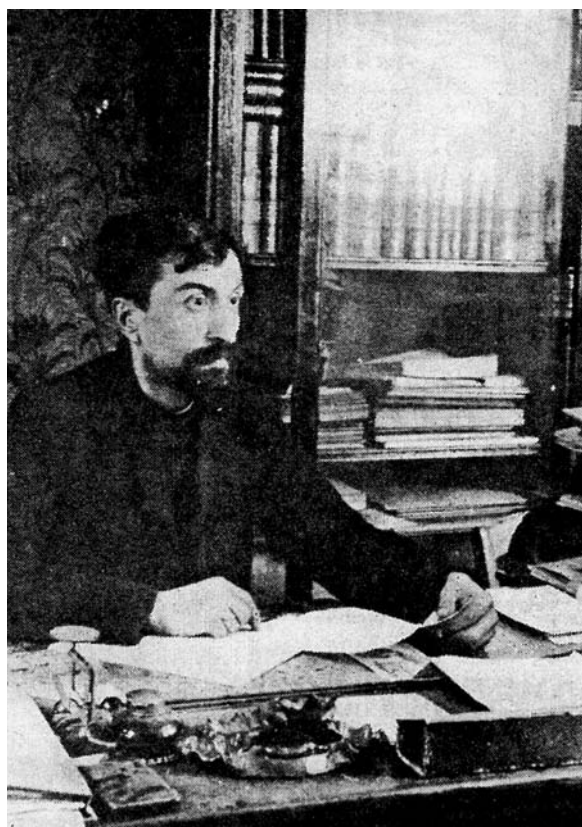
Au cours de l'année 1907, la troupe réprime dans le sang les manifestations viticoles du midi<sup>(4)</sup> et tue deux ouvriers chaussonniers à Raon-l'Étape, dans les Vosges. La répression s'abat sur les fonctionnaires coupables de revendiquer le droit syndical. En riposte à un projet de loi provocateur interdisant la grève et le droit syndical aux fonctionnaires, une « *lettre ouverte* » à Clemenceau est largement diffusée, notamment par voie d'affiches. Le gouvernement réplique par des révocations.

Clemenceau a décidé d'attaquer la CGT à la tête. La veille du 1<sup>er</sup> mai 1907, il fait arrêter Charles Marck et Georges Yvetot pour délit de parole. Albert Lévy, Auguste Delalé et Amédée Bousquet les rejoignent bientôt en prison sous le même motif. Après les fusillades de Narbonne et la publication de la fameuse affiche « *Gouvernement d'assassins* », douze dirigeants de la CGT<sup>(5)</sup> sont inculpés et traduits devant la cour d'assises de la Seine en février 1908. Mais l'affaire fait long feu : après trois jours de débats, un acquittement général est prononcé. Le 20 janvier 1908, la police réprime vigoureusement la manifestation parisienne pour le droit au repos hebdomadaire, mais c'est surtout en juillet-août que l'action provocatrice du gouvernement se déploie lors des événements sanglants de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, dans lesquels des agents provocateurs – parmi lesquels Lucien Métivier – ont joué un rôle essentiel<sup>(6)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août, Griffuelhes, Yvetot et Pouget sont arrêtés. Face à l'attaque, un Bureau confédéral intérimaire

(2) Créé auprès du ministre du Commerce en 1891, le Conseil supérieur du travail est consulté en matière de législation ouvrière. En 1900 et 1901, Millerand crée des Conseils du travail régionaux paritaires, eux aussi consultatifs et dotés de pouvoirs d'arbitrage dans les conflits sociaux. Ces conseils sont remplacés en 1905 par des Conseils consultatifs du travail qui n'ont pas fonctionné.  
(3) Sur la grève des facteurs de Paris RP, cf. Georges Frischmann, Histoire de la Fédération CGT des PTT, Ed. sociales, 1967, pp. 126-131.  
(4) Xavier Verdejo, « Les ouvriers agricoles et la grande révolte du midi viticole de 1907 », Cahiers de l'IHS-CGT, n° 103, septembre 2007.  
(5) Clément Beausoleil, Auguste Delalé, Paul Delesalle, Forgues, Auguste Garnery, Victor Griffuelhes, Emile Janvion, Jean Martin, Alexandre Luquet, Alphonse Merrheim, Pierre Monatte, Emile Pouget.  
(6) Sur cette grève, cf. Jacques Julliard, Clemenceau briseur de grèves, Julliard, Col. Archives, 1965, 202 p.

COLLECTION IHS-CGT



COLLECTION IHS-CGT

Victor Griffuelhes.

(7) La Bataille syndicaliste, 16 juillet 1913. (8) Le Comité confédéral avait nommé une commission chargée d'administrer la structure composée des signataires du bail, ainsi que de Thil et Henry Galantus. Absents de Paris le 30 janvier, ceux-ci ne peuvent le signer.

(9) Au Congrès d'Amiens, en octobre 1906, un délégué de la Voiture (Turpin) est le seul à évoquer la question du nouveau siège. Il considère que le bail est trop court « relativement aux sacrifices d'aménagement consentis ».

(10) Alimentation, Bijou, Métallurgie, Coiffeurs, Cuir et Peaux, Mouleurs.

(11) Expédients financiers auxquels s'ajoute, en 1907, l'affaire de l'achat de l'immeuble. Robert Louzon, directeur de l'usine à gaz de Saint-Mandé, qui professait des idées avancées et de la sympathie pour le syndicalisme, apporte 95 000 francs, sous forme de prêt, à la Société Griffuelhes et Cie pour permettre l'opération. L'affaire sera longuement évoquée au congrès de 1910.

est mis en place. Alexandre Luquet remplace Griffuelhes au secrétariat de la CGT, Auguste Garnery, Yvetot au secrétariat des Bourses, G. Thil et Charles Desplanques, Pouget à la rédaction de *La Voix du Peuple*. Une union sacrée s'est constituée contre l'adversaire. Luquet est socialiste, Desplanques et Garnery sont anarchistes, Thil est connu pour ses convictions réformistes.

Début octobre, le congrès de la CGT se réunit en l'absence des dirigeants emprisonnés. D'évidence, cette situation pèse sur les débats. Le congrès confirme l'orientation syndicaliste révolutionnaire, mais des voix se sont élevées pour critiquer les méthodes de lutte des mois précédents. Ainsi, Victor Renard, du textile, conseille la prudence dans les méthodes d'action, préconise des grèves préparées et appuyées sur des moyens financiers. Ce sont là des positions classiquement exposées lors des congrès antérieurs. Jean Latapie, dirigeant de la métallurgie, qui affiche des positions syndicalistes révolutionnaires mais est, dans les faits, un ami d'Aristide Briand, déclare que les syndiqués ne doivent pas marcher au clairon et que le congrès doit être consulté sur les méthodes de direction des luttes.

Le Congrès de Marseille est un congrès de radicalisation. Luquet considérera ainsi, lors de la conférence des Bourses et fédérations de juillet 1913, qu'il avait alors fallu batailler « pour qu'un ordre du jour de la guerre sociale n'ait pas la priorité sur l'ordre du jour des syndicalistes »<sup>(7)</sup>. Globalement, le congrès confirme les rapports de forces entre courants. Ainsi, le vote une nouvelle fois intervenu sur la question de la représentation proportionnelle au sein de la CGT donne des résul-

tats sans bavure : par 716 voix contre 379, le statu quo (un syndicat, une voix) est confirmé. Trois semaines après la clôture du congrès, Victor Griffuelhes, Georges Yvetot et Emile Pouget sortent de prison et retrouvent leurs responsabilités syndicales. Mais l'heure n'est pas à l'apaisement : une grave crise politique et morale s'est en effet ouverte dont le prétexte repose sur la gestion de la Maison des fédérations. Une vaste offensive contre Victor Griffuelhes – autrement dit contre l'orientation syndicaliste révolutionnaire – s'est enclenchée.

Il convient maintenant, pour bien comprendre les dimensions politiques et subjectives de l'affaire, d'effectuer un bref retour en arrière.

## L'affaire de la Maison des fédérations

La CGT est, en tant que confédération, confrontée à un problème juridique : la loi de 1884 interdit en effet aux unions de syndicats d'être propriétaires de biens immobiliers. Depuis avril 1896, elle a donc établi sa permanence à la Bourse du Travail de Paris, où elle occupe un modeste bureau au premier étage, mais en a été expulsée le 12 octobre 1905. Des locaux de fortune sont trouvés au 10 cité Riverin, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et un bail conclu au nom du trésorier, Albert Lévy. Mais la propriétaire, ayant découvert que la CGT est le vrai locataire, donne congé. Fin décembre 1905, l'opportunité se présente de louer un immeuble et un terrain de 15 000 mètres carrés situé 33 rue de la Grange-aux-Belles. Le Comité confédéral ayant donné son accord le 28 janvier 1906, un bail est signé deux jours plus tard par Griffuelhes, Victor Lefèvre et Sauvage<sup>(8)</sup> qui constituent pour la circonstance la société en nom collectif Victor Griffuelhes et Cie.

Juridiquement, la société est distincte de la CGT<sup>(9)</sup>, mais celle-ci a décidé de participer aux frais de fonctionnement de ce qui est désormais la Maison des fédérations. Les dépenses annuelles – loyer et charges – s'élèvent à 12 000 francs et la contribution de la CGT et des quelques fédérations<sup>(10)</sup> qui décident de rejoindre les locaux n'atteignent que 2 460 francs. Une souscription destinée à réunir de premiers fonds rapporte bientôt 21 000 francs, mais il ne s'agit là que d'une recette ponctuelle incapable d'assurer un financement pérenne. Des solutions plus structurelles sont donc recherchées au travers de l'installation d'une imprimerie commerciale et d'un service médical intervenant dans la réparation des accidents de travail, qui versera une redevance en proportion de son chiffre d'affaires. L'équipement de l'imprimerie entraîne des dépenses importantes et, bientôt, la maison Walter Behrens, qui a fourni les machines, se fait pressante en raison de traites imparfaitement honorées.

Dans ce contexte et alors même que le trésorier de la CGT est emprisonné, Victor Griffuelhes fait face comme il peut, puisant dans les maigres réserves de la Confédération pour sortir du piège financier<sup>(11)</sup>. Ces expédients, joints à un délaissement à peu près complet de la tenue de la comptabilité, vont fournir la matière de l'attaque contre Griffuelhes.

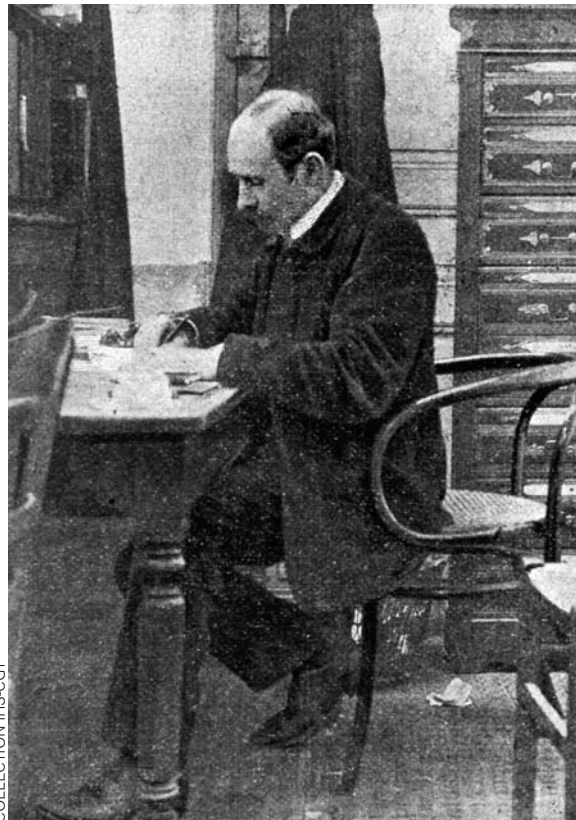
Faut-il voir dans la crise qui s'enclenche une simple conséquence de la mise au jour des dysfonctionnements apparus en matière de trésorerie, ou bien la volonté de discréditer Victor Griffuelhes et l'orientation qu'il incarne depuis son arrivée au secrétariat général de la CGT en 1901 ? Incontestablement, la seconde hypothèse doit être retenue. On l'a souligné, l'offensive brutale contre la CGT conduite depuis 1906 par Clemenceau n'a pas donné les fruits escomptés et le pouvoir mise sur des méthodes nouvelles. Il entend infléchir de l'intérieur l'orientation de la CGT et, sous l'impulsion d'Aristide Briand, va tenter la manœuvre. Briand, en raison de ses engagements antérieurs, a gardé des amitiés au sein de la CGT et il entretient notamment des relations avec Jean Latapie. Mais il convient d'observer que ce dernier, au cours de la crise qui s'ouvre, ne joue pas les premiers rôles, même si Griffuelhes dira de lui, lors du congrès de 1910, qu'il a « fait marcher les autres ».

En tout cas, dès le lendemain de l'arrestation de Griffuelhes, Lévy, qui entretient des relations avec le ministre René Viviani, s'emploie à susciter des rumeurs sur le secrétaire général. Une atmosphère empoisonnée s'installe. Ce contexte délétère conduit Griffuelhes à se raidir. À sa sortie de prison, en octobre 1908, il demande que les critiques qui lui sont faites soient exposées.

Le 17 novembre 1908, la Section des fédérations fixe au deuxième mardi de janvier l'élection du secrétaire et des commissions. *La Voix du Peuple* du 10 au 17 janvier convoque le Comité confédéral (réunion des deux sections) pour le 12 janvier en mettant à l'ordre du jour la « poursuite de la discussion ». Dans le numéro suivant, l'hebdomadaire répète : « réunion du Comité confédéral le mardi 19 janvier à 9 h du soir ; ordre du jour : suite de la discussion. » Le 26 janvier, la Section des fédérations est convoquée pour procéder à l'élection du secrétaire et des commissions. Griffuelhes déclare ce jour-là n'être pas candidat et l'élection est donc reportée au dernier mardi de février. De la discussion qui s'est déroulée au cours de ces trois réunions, rien ne transparaît. De fait, on l'apprendra lors du Congrès de 1910, Victor Griffuelhes a refusé de répondre aux critiques qui lui étaient faites, considérant que la situation financière difficile dans laquelle se trouvait alors la CGT ne permettait pas un débat serein.

### La lutte interne se développe

L'onde de choc de la crise se répercute sur la Section des Bourses. Georges Yvetot, dans le rapport moral qu'il présente en vue du Congrès de 1910, s'en fait l'écho. L'information reste circonscrite au Comité des Bourses, mais la conférence extraordinaire de ces dernières, réunie du 1<sup>er</sup> au 3 juin 1909, évoque l'affaire au cours d'une séance spéciale à laquelle Griffuelhes refuse de participer, se tenant simplement à la disposition des délégués pour fournir des explications. En tout état de cause, Georges Yvetot, dans le rapport de la Section des Bourses présenté pour le Congrès de 1910, souligne que le « principe fédéraliste » conduisait à « se tenir en dehors de toute campagne de désorganisation ».



COLLECTION IHS-CGT

Albert Lévy.

Manifestement, le Comité des fédérations, à qui revient la responsabilité de l'élection du secrétaire général, est divisé selon des clivages où ne se retrouvent pas les traditionnelles répartitions des courants. Le vote intervenu le 24 février portant Louis Niel au secrétariat général entérine cette situation<sup>(13)</sup>. Au premier tour, il obtient 27 voix sur les 58 exprimées, Griffuelhes (non candidat) en recevant 19 et Jules Nicolet (Bâtiment), 12. Au second tour, on compte 56 exprimés et Niel l'emporte par 28 voix contre 27 à Nicolet et une à Griffuelhes (plus trois bulletins blancs). Plusieurs fédérations, pourtant acquises aux thèses syndicalistes révolutionnaires, ont porté leurs voix sur Niel (ports et docks, sabotiers-galochiers, artistes-musiciens...). Les bûcherons, eux, ont voté... Griffuelhes. Pour l'élection du secrétaire adjoint de la Section des fédérations, les résultats sont voisins : Thil obtient lors des deux tours 27 voix contre 26 à Roche et une à Pouget (plus 6 bulletins blancs). Ces résultats expriment la gravité de la secousse morale qui vient de se produire et révèlent une CGT clivée<sup>(14)</sup>.

Dans ces conditions, la bataille interne ne peut que se développer. Louis Niel accède aux responsabilités du secrétariat général dans des conditions fragiles. Il va bientôt se heurter à de multiples problèmes, et notamment à l'hostilité très offensive d'Emile Pouget. Les colonnes de *La Voix du Peuple* lui sont assez difficilement accessibles et, lorsqu'il y écrit, Pouget réplique. Le numéro spécial de *La Voix du Peuple* consacré au 1<sup>er</sup> Mai porte la marque de cet antagonisme d'orientation. À Niel qui titre un papier « La valeur réformiste du 1<sup>er</sup> Mai », Pouget réplique en vis-à-vis par un article intitulé : « La

(12) Lors du Congrès de 1910, Griffuelhes révélera que Latapie avait négocié avec Briand un engagement à faire adopter par le Congrès de 1906 un projet gouvernemental de contrat collectif. Il accusera également Latapie de n'avoir pas été arrêté après les événements de Draveil sur intervention de Briand. La même accusation sera portée à l'encontre d'Albert Lévy, qui s'en défendra, mais Alexandre Luquet et Alphonse Merrheim porteront l'estocade à cette défense (Compte rendu in extenso du Congrès de 1910, pp. 165-167, interventions de Luquet et de Merrheim).

(13) Niel, ouvrier du livre, ancien secrétaire de la Bourse du travail de Montpellier, après avoir affirmé des positions syndicalistes révolutionnaires et joué un rôle majeur dans le processus unitaire de 1902, a évolué vers le « réformisme ». Lors du Congrès de Marseille, il combat les orientations adoptées.

(14) L'élection du trésorier par le Comité confédéral a manifesté elle-même les mêmes clivages. Le 19 janvier, Albert Lévy a obtenu 56 voix contre 51 à Théophile Sauvage (et 22 abstentions). À peine élu, il a démissionné. Le 2 février, Charles Marck a été élu par 43 voix contre 4 à F. Antourville, 3 à Sauvage, 1 à Jules Bled et à Lévy (plus 63 abstentions).



DR : IHS-CGT

Cortège des boutonniers de Méru en grève, mars 1909.

« valeur révolutionnaire du 1<sup>er</sup> Mai ». Niel, lors du Congrès de 1910, se plaindra de cette guérilla quotidienne et évoquera même une altercation ponctuée de coups de poings avec Yvetot.

Plus généralement, bien qu'il considère que sa candidature avait le sens d'une candidature d'union, il ne parvient pas à s'affirmer et commet d'importantes fautes politiques. Par-delà son ralliement aux orientations « réformistes », on lui reproche ses propos pleins de doute sur la capacité mobilisatrice de la CGT tenus dans un meeting à Lens. Les conditions du lancement de la grève générale, largement avortée, de soutien aux grévistes des PTT lui sont aussi reprochées. Au fil du temps Niel focalise l'hostilité des révolutionnaires.

### Une crise du syndicalisme ?

Le 26 mai 1909, il démissionne du secrétariat général. Thil le suit dans sa démarche. Le 12 juillet 1909, le Comité des fédérations se réunit pour procéder à l'élection d'un nouveau secrétaire général. La candidature de Léon Jouhaux, de la petite Fédération des allumettiers, suggérée par Griffuelhes comme candidature de transition, est seule en lice. Elle recueille 35 voix sur 55 votants<sup>(15)</sup>. Lefèvre, de la bijouterie, seul candidat au poste de secrétaire-adjoint, est élu avec le même nombre de voix. La crise de direction ouverte six mois plus tôt est formellement terminée. En tout cas, telle est l'appréciation de Georges Yvetot en janvier 1910 : « *Démissionnaire du poste de secrétaire de la CGT [Griffuelhes] était aussitôt proposé par sa Fédération (cuirs et peaux) comme candidat au poste qu'il venait de quitter. S'il eût accepté, il eût été réélu. Il n'accepta pas. Les réformistes s'en furent chercher à Montpellier l'ex-anarchiste ré-*

*volutionnaire Niel. Celui-ci, dépaysé, ne put longtemps tenir la place où il avait été élu de si drôle façon. Son ami Thil le suivit. Jouhaux a remplacé Niel et, aujourd'hui, tout va bien.* »<sup>(16)</sup>

Non, tout n'allait pas bien ! Certes, l'élection de Jouhaux au secrétariat général de la CGT avait dissipé l'atmosphère pesante qui, des mois durant, avait empoisonné le fonctionnement du groupe dirigeant, mais cette solution ne réglait rien, au fond, des causes du malaise. Non seulement les questions surgies autour de la Maison des fédérations n'avaient été abordées que de manière oblique, Griffuelhes refusant de s'expliquer sur les accusations dont il était l'objet, mais la question se posait de mesurer si,

par-delà les péripéties de la période, le vrai sujet n'était pas de savoir si le syndicalisme révolutionnaire sur lequel se fondait l'action de la CGT n'était pas en crise.

La revue *Le Mouvement socialiste* lança une enquête sur le sujet au travers de l'interpellation suivante : « *Le trouble qui, depuis quelque temps, se manifeste dans les milieux syndicalistes mérite-t-il le nom de crise qu'on lui a donné ? Et s'il y a crise, quelles en sont les causes et quelle peut en être l'issue ?* »<sup>(17)</sup>. Alphonse Merrheim, Ernest Klemczynski, Georges Yvetot, Eugène Marty-Rollan, Raoul Lenoir et Auguste Keufer donnèrent leur opinion. Keufer considérait qu'il n'y avait pas à proprement parler de crise nouvelle, mais simplement la manifestation des tensions opposant depuis longtemps révolutionnaires et réformistes, tensions exacerbées par la volonté de contrôle de la CGT par les révolutionnaires. Lenoir, Klemczynski et Marty-Rollan proposaient des évolutions organisationnelles ou d'orientation sans remettre en cause la ligne jusqu'alors suivie.

Yvetot, pour ce qui le concerne, identifiait les causes du « malaise » dans la tentative des réformistes de reprendre la main après les défaites d'orientation qu'ils avaient subies depuis 1902. La déstabilisation du groupe dirigeant, et notamment de Victor Griffuelhes, avait donc constitué une manœuvre appuyée par Briand. Alphonse Merrheim disait des choses voisines d'Yvetot mais ajoutait des propositions d'évolution du syndicalisme. Il considérait que la principale raison de la crise consistait « *en ce que trop de militants ouvriers se sont exclusivement confinés dans l'action passée, restant ainsi des théoriciens, uniquement des théoriciens* ». Il tirait un bilan positif de l'orientation impulsée par les révolutionnaires qui avaient imposé la question sociale comme centrale. Bilan positif donc, dont les réformistes

(15) En juillet 1909, la CGT compte 65 fédérations. Lors du scrutin, dix fédérations sont absentes.

(16) *Le Mouvement socialiste*, n° 217, janvier 1910, p. 60.

(17) Les réponses à l'enquête sont publiées dans les n° 215-216, 217, 220 et 223 du *Mouvement socialiste* (novembre-décembre 1909 ; août-septembre 1910).

avaient profité : « [Les réformistes] n'ont agi, n'ont obtenu des résultats – journée de neuf heures, droit syndical, retraites ouvrières des chemins de fer, etc. – que par l'action menée par les éléments révolutionnaires. » Et Merrheim de conclure à la nécessité de sortir d'une crise, qui n'est qu'une « crise de domestication », en gagnant à tous les niveaux d'organisation l'indépendance matérielle, c'est-à-dire le dégagement de toute tutelle municipale ou gouvernementale, l'objectif final étant que « les militants apprennent à mieux discerner la contingence des théories et les nécessités de la pratique et, examinant les faits, l'évolution scientifique et industrielle de tous les jours, adaptent leur action à cette évolution pour en tirer le maximum de résultats. »



Louis Niel s'adresse à la foule des grévistes de Méru, le 14 avril 1909.

COLLECTION IHS-CGT

### Quels enseignements de la crise ?

Ces contributions à la réflexion, livrées peu après les secousses de l'année 1909, révèlent les grandes différences et divergences existant au sein de la CGT. La tournure des débats, le fait que ceux-ci se sont polarisés sur la Maison des fédérations et que cela ait cristallisé la polémique sur les hommes ne sont-elles pas, au fond, révélatrices de modes de fonctionnement défectueux, et aussi de cultures profondes issues de la grande division idéologique et de cultures corporatives ou locales freinant les visions d'ensemble, les visions stratégiques ? Il est très surprenant de constater qu'il faille attendre la réunion du Congrès de 1910 pour que la clarté se fasse sur l'épisode de la Maison des fédérations<sup>(18)</sup> et que l'on aperçoive l'ampleur des affrontements qui se sont déroulés au sein des congrès depuis 1902.

Le débat qui se produit lors des assises confédérales de 1910 met en lumière bien des aspects peu lisibles dans leurs détails – qui ont leur importance – si l'on s'en tient aux documents de compte rendu et d'information mis à la disposition des syndiqués. Comment comprendre ce qui s'est joué autour de la question du contrat collectif abordée lors du Congrès de 1906, qui ne laisse dans le compte rendu aucune trace d'un débat et encore moins du bras de fer qui se déroula à ce propos avec Jean Latapie qui, on l'a vu, agissait au sein du congrès en accord avec Briand<sup>(19)</sup> ?

Comment démêler les fils compliqués de ce que chacun s'accorde à appeler le piège de Draveil/Villeneuve-Saint-Georges ? Quels furent les débats de la réunion de la rue Charlot au cours desquels fut prise la décision de

participer à la manifestation du 31 juillet ? Comment comprendre la prudence de Griffuelhes ce jour-là, et aussi l'esprit de discipline qui conduisit la direction de la CGT à être présente ? Comment apprécier l'ampleur et les buts des manœuvres conduites par Aristide Briand pour déstabiliser le groupe dirigeant de la CGT ? Et au milieu de ces opérations, quelles étaient donc les questions posées au syndicalisme ?

Sans doute trouve-t-on quelques réponses au travers des inflexions d'orientation que la CGT allait connaître au cours des années ultérieures. Sans doute, le fait que des militants se soient réunis pour fonder en octobre 1909 *La Vie Ouvrière* au sein de laquelle allait s'engager une réflexion de longue durée sur la fonction syndicaliste, témoignait d'un immense besoin d'évolution. Sans doute, la création en 1911 du quotidien *La Bataille syndicaliste* allait elle ouvrir l'espace de construction d'une autonomie ouvrière.

D'une certaine manière, la violente crise de direction qui se révèle deux années durant (1908-1910) était inévitable. La manière dont elle fut neutralisée n'emportait pas pour autant la conviction qu'elle avait permis de traiter les questions de fond. Celles-ci subsistaient, ainsi que l'avait souligné Auguste Keufer. Mais elles ne paralysaient pas pour autant la capacité dynamique potentielle du développement de la CGT. Comment interpréter autrement le fait qu'au terme de débats compliqués, la Fédération des mineurs rejoigne la CGT, apportant d'importants renforts numériques au camp « réformiste » ? Il s'agit là d'un fait établissant que malgré les graves secousses qu'elle vient de connaître, la CGT confirme la vocation de ses origines : être la Confédération générale du travail.

André NARRITSENS

(18) *Le congrès adopte l'ordre du jour suivant* : « Le congrès, après avoir entendu les critiques du camarade Lévy et les explications du camarade Griffuelhes relativement au conflit soulevé sur la question de la Maison des fédérations, constate que seul l'intérêt de la CGT et du prolétariat organisé a guidé l'attitude du camarade Griffuelhes, approuve pleinement les déclarations de ce dernier et lui exprime toute sa confiance. »

(19) *Le compte rendu du Congrès de 1906 publie le rapport demandé à « un juriste de nos amis » sur le projet gouvernemental de contrat collectif. Merrheim déclare que le projet équivaut à « l'étranglement du syndicalisme », propose un ordre du jour de rejet qui est adopté sans débat.*